

Comment participer :

Achetez un téléviseur Philips participant à l'action. Visitez le site web : www.philips.be/actions et suivez la procédure indiquée. Conservez votre facture, le code à barres du téléviseur et votre numéro de votre compte bancaire. Vous recevez par e-mail une confirmation de votre inscription. Imprimez-la et envoyez-la avec la copie de votre facture et l'original du code à barres figurant sur l'emballage (voir exemple) à :

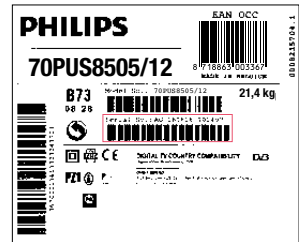
Philips TV

À l'attention de Performance TV Cashback

Boîte postale 81

3900 Overpelt

Votre inscription sera vérifiée et, après approbation, le montant du cashback sera versé sur votre compte bancaire dans les 6 semaines après réception de votre envoi.



Exemple d'un code à barres Philips TV. Découpez-le de l'emballage et joignez-le.

Conditions de l'action

- Cette action est réservée au grand public.
- Cette promotion ne s'applique qu'aux achats effectués en Belgique pendant la période d'action du 4 octobre au 22 novembre 2020.
- Cette promotion n'est valable que chez les revendeurs de Philips autorisés. Vous trouverez la liste des magasins participants sur www.philips.be/actions.
- Cette promotion ne s'applique qu'aux numéros de type 70PUS8505/12, 70PUS8535/12, 70PUS8545/12, 65PUS8505/12, 65PUS8535/12, 65PUS8545/12, 58PUS8505/12, 58PUS8535/12, 58PUS8545/12, 50PUS8505/12, 50PUS8535/12, 50PUS8545/12.
- Philips n'est pas responsable de la disponibilité des produits promotionnels au point de vente.
- Pour participer à cette promotion, le produit doit être acheté, facturé et livré pendant la période promotionnelle.
- L'action se déroule via www.philips.be/actions
- L'inscription peut se faire jusqu'au 29 novembre 2020 au plus tard.
- Une seule inscription est autorisée par adresse e-mail.
- Les documents demandés doivent être en notre possession au plus tard le 22 décembre 2020 pour être en notre possession. Après cette date, ils ne peuvent plus être traités.
- Les envois incomplets et/ou insuffisamment affranchis ne sont pas acceptés.
- Nous vous conseillons d'envoyer votre inscription par courrier recommandé.
- Nous vous conseillons de conserver la preuve d'achat originale.
- Philips se réserve le droit de modifier cette action.

Pour plus d'informations, veuillez visiter www.philips.be/actions, ou appelez la ligne consommateurs : 027/ 00 72 62 du lundi au vendredi de 08h00 à 20h00 et le samedi de 09h00 à 18h00.